VIVRE A MAINZAC

Bulletin d'information communal

N°11 : août 2008

Sommaire de ce numéro

Page 1	Le mot du maire…
Pages 2, 3 et 4	Le mot du Mainzacois
Page 5	Photos de la vie communale
Pages 6, 7 et 8	Comptes rendus des conseils : 15/08/05 ; 07/10/05 ; 18/11/05 ; 10/02/06
Pages 9 et 10	Photos de la vie communale
Pages 11 et 12	Dossier spécial : Savoir économiser l'eau
Page 13	Service public
Page 14	Mots croisés – juste pour rire…

Mes chers amis,

Le dernier journal datant de mars 2006, ce nouveau opus à mis du temps à sortir.

Problème de temps, manque d'idées pour le remplir. La nouvelle équipe souhaite que l'on relance ce journal pour au moins 1 à 2 exemplaires par an. On va essayer de soutenir cette cadence.

Afin de m'aider dans cette lourde tâche, j'attends de vous tous des idées et surtout des propositions d'articles, n'hésitez pas à les amener à la mairie…

Concernant la mairie, depuis 2006, il s'est bien sûr passé plein de choses, en particulier le projet de logements, pratiquement fini. Ils sont aujourd'hui tous loués et amènent donc à ce jour 10 habitants de plus sur le bourg de la commune. Bienvenue à eux tous en les invitant à venir nous rencontrer et à participer à la vie communale.

S'il y a eu de nouveaux habitants, malheureusement aussi, plusieurs nous ont quittés bien trop rapidement. ***Une pensée pour eux tous !***

Cette année 2008 a vu une nouvelle équipe municipale se constituer et donc de nouveaux conseillers plein d'envies et de projets.

Michèle Mercier, Patricia Palmer, Vincent Roche, Ludovic Cairo, Régine Delage viennent donc rejoindre le conseil, n'hésitez pas à les contacter et à les rencontrer.

Maintenant les projets pour la commune :
Pour cette année, peu de chose hormis quelques finitions sur le projet lotissement, l'acoustique de l'église, remise en état quelques voies communales (La Jaumerie par exemple…), au niveau des bâtiments, quelques finitions au niveau des bâtiments communaux (peinture, finition garage, crépis…).

Un nouvel employé, Jean Luc Rudeau déjà très actif dans la commune et son entretien.

Vous avez pût remarquer que le fleurissement du bourg a été très amélioré et ceci grâce à la bonne volonté de Régine Delage, très active à se sujet… Merci à elle. A ce sujet, on pourrait réfléchir à en faire de même dans les différents villages de la commune avec l'aide de vous tous… si vous avez des idées, parlez-en à Mme Delage.

Au niveau de la vie communale, deux beaux mariages ont animé la commune cette année, Amandine Delage et Guillaume-Faucher ainsi que Grégory Gaillard et Christelle Fillon… Mes félicitations à eux et faites nous maintenant de beaux enfants…

Voilà, sur ces bonnes nouvelles et à bientôt pour le prochain journal

Patrice DOMINICI, Maire de Mainzac

Bonjour ! Je m'appelle Patricia Palmer.

Je suis anglaise, mariée et j'ai deux enfants et quatre petits-enfants qui habitent en Angleterre. Mon mari, Andrew, est maçon et J'étais professeur d'Anglais (en Angleterre et aussi en France) mais maintenant je suis retraitée. Nous habitons en France depuis 2003 et récemment nous avons construit notre maison à Mainzac.
Pendant la construction, les habitants de Mainzac ont été très gentils et ils ont été pour nous un soutien précieux.
Merci à tous !

Donc, je suis fière d'être conseillère municipale à Mainzac et je souhaiterais prendre une part active dans la vie de la commune pour aider à l'intégration des gens qui parlent anglais dans la commune. Je pense que c'est très important pour notre commune de nous rencontrer entre voisins et également, je souhaiterais aider à une mutuelle compréhension et une meilleure considération de nos différentes cultures.

Pour échanger des idées et des anecdotes, le Journal communal sera heureux de recevoir Informations ou articles au sujet de nos différentes Cultures, de la part de personnes qui habitent ou passent les vacances dans notre commune. Ils peuvent être en anglais ou en français (ou les deux !). S'il vous plaît, prenez le temps de donner un article au journal - recettes, histoires, anecdotes, idées ou évènements prochains.
L'ignorance n'apporte pas le bonheur !

Exprimez-vous ! Passez le mot !

Contacter moi au 05 45 91 06 05 ou par email : pavot15@orange.fr

Hello! I'm Patricia Palmer.

I'm English, married with 2 children and 4 grandchildren who all live in England. My husband, Andrew, is a builder and I was an English teacher (in both England and France) but now I'm retired. We've lived in France since 2003 and have recently built our own house in Mainzac.
During the construction, the people of Mainzac were very kind and supportive of us.
Thank you all!

So, I'm proud to be a municipal councillor for Mainzac and I'd like to take an active part in the life of the commune by helping us, the English-speaking inhabitants, to integrate. I think it is very important for our commune that we meet our neighbours and I'd like to work towards a better understanding and consideration of our different cultures.

So that we can exchange ideas and histories, the Commune Newspaper will be happy to receive information, or articles, about our different cultures from anyone who lives or spends their holidays in the commune. They can be in English or French (or both!).Please take the time to contribute – recipes, history, anecdotes, ideas or forthcoming events.
Ignorance isn't always bliss!

Spread the word!

Contact me on 05 45 91 06 05 ou par email : pavot15@orange.fr

Voici maintenant une recette de **gâteau anglais** et **quelques dates à retenir**

Gâteau au citron (Anglais)

Ingrédients pour le biscuit :
175 g de beurre ou de margarine
175 g de sucre en poudre, extra fin
3 œufs (battus)
175 g de farine avec levure chimique

Lemon Sponge Cake (English)

Ingredients for the cake :
175 g butter/margarine
175 g caster sugar
3 egggs (beatten)
175 g self-raising flour

RECETTE
Battre le beurre avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse et devienne mousseux. Ajouter les œufs battus peu à peu. Ajouter délicatement la farine avec une cuillère en métal. Mettre le mélange dans un moule 26/27 cm et cuire à 190° pendant 20 mn. Laisser refroidir sur une grille

Ingrédients pour le nappage :
75 g de beurre/de margarine
175 g de sucre glace
jus de citron (facultatif=- vous pouvez aussi parfumer avec vanille, gingembre, cannelle etc..)

Recette pour le nappage :
Battre tous les ingrédients ensemble jusqu'à ce que le mélange soit assez ferme. Etaler sur le biscuit.

Maintenant, c'est votre tour !

METHOD FOR CAKE
Beat butter and sugar togather until light and fluffy. Add beaten eggs a little at a time, beating well in each time. Fold in the flour carefully with a metal spoon. Put mixture into a 26/27cm. Cake tin and bake at 190° for about 20mn. Cool on a wire rack.

Ingrédients for topping
75g butter
175g icing sugar
Lemon juice (or use vanilla, ginger, cinnamon etc,)

Method for topping
Beat all ingredients together until soft but firm. Spread over top of cake.

Now, it's your turn !

Une date spéciale : 23 Avril

- 23/04/303 : St George (décès) = St patron d'Angleterre et du Portugal
- 23/04/1564 : William Shakespeare (né) = un dramaturge et poète anglais (décès : 23/04/1616)
- 23/04/1775 : Joseph M.W. Turner (né) = un peintre paysagiste anglais (décès : 1851)

- 01 Mars : St David (Pays de Galles)
- 17 Mars : St Patrick (Irlande)
- 23 Avril St Georges (Angleterre)
- 30 Novembre St Andrew (Ecosse)

Un petit peu d'histoire que j'ai trouvé intéressante sur nos voisins et amis d'Angleterre….

L'Union Jack

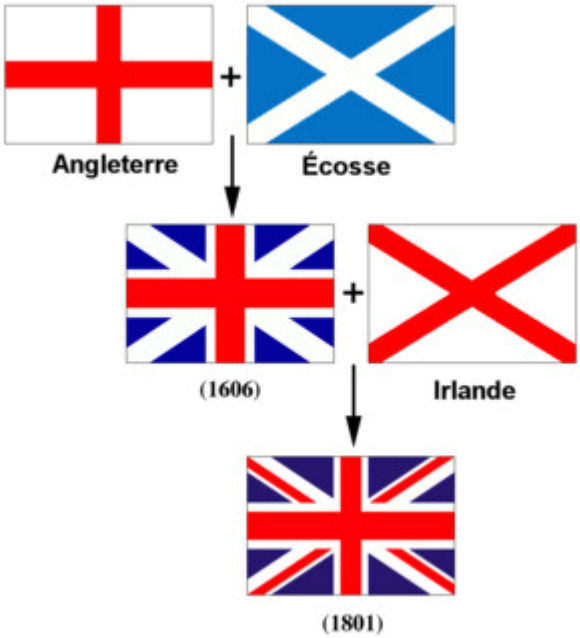

Le **drapeau du Royaume-Uni**, aussi appelé **Union Flag** ou **Union Jack**, est le drapeau national britannique. Il a été créé en 1603, lors de la réunion des couronnes d'Angleterre et d'Écosse sous le règne du roi Jacques Ier. Il réunit les croix de :

- **Saint-Georges** (médianes rouge sur fond blanc ; saint Georges est le saint patron de l'Angleterre) ;
- **Saint-André** (diagonales blanches sur fond bleu outremer ; saint André est le patron de l'Écosse) ;
- **Saint-Patrick** (diagonales rouges sur fond blanc ; saint Patrick est le patron de l'Irlande). Cette croix d'invention tardive et inusitée d'ailleurs en Irlande même n'a été rajoutée qu'en 1801 lors de l'union avec l'Irlande.

Drapeau anglais. La Croix de St-Georges.

ROYAUME d'ANGLETERRE - KINGDOM of ENGLAND
http://svowebmaster.free.fr/drapeaux_angleterre.htm

ROYAUME d'ANGLETERRE. Partie méridionale de la *Grande--Bretagne*, limitée au nord par l'*Ecosse*, à l'est par la *Mer du Nord*, au sud par la *Manche* et à l'ouest par le *Pays de Galles*. 48 000 000 habitants (*Anglais*). Cap. *Londres.*

Origine du drapeau anglais : la croix dite "de St-Georges" trouve son origine dans la 1ère croisade. Les Chrétiens l'utilisaient cousue en bannière ou sur leurs vêtements, comme signe de reconnaissance. Les navires anglais l'utilisaient également, pour avoir les droits de passage par les ports de Gênes qui assuraient les transports et liaisons vers la Terre-Sainte. Ce sera réellement Richard Coeur-de-Lion, en tant que prince des croisés et roi d'Angleterre, qui, lors de la IIe croisade, va familiariser l'utilisation et l'association de cette devenue fameuse et glorieuse croix, par l'Angleterre et les Anglais. La popularité de cette croix en Angleterre placera rapidement St-Georges au premier rang d'importance des saints anglais avec St-Edmond et St-Edouard.

Officialisation : la première mention de la croix de St-Georges comme emblème de l'Angleterre, date de 1277. En 1300, elle flottait toujours aux côtés des bannières de St-Edmond et de St-Edouard. C'est en 1348, que St-Georges est promu Saint-Patron de l'Angleterre, à la suite d'Edouard-le-Confesseur, lors de l'établissement de la Chapelle St-Georges à Windsor. C'est au XVIe siècle, que la croix de St-Georges devient le drapeau national anglais, après que toutes les autres bannières de saints soient abandonnées lors de la Réforme. En 1545, la croix de St-Georges est enregistrée pour les usages maritimes comme pavillon national anglais.

Repas des conseillers - Plantation du mai - juin 2008

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 07 AVRIL 2008 A 18h30

PRESENTS : *DOMINICI Patrice, SIRI Jean-François, MAVAIRAUD Pierre, ROCHE Vincent, VERLHAC Brigitte, DELAGE Régine, GAILLARD Grégory, MERCIER Michèle, CAIRO Ludovic, PALMER Patricia, CHEVALERIAS Marie-Pierre,*

Secrétaire de séance : *Michèle MERCIER* **En exercice :** 11 **Présents :** 11

PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2008 :

Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement :	sous total opérations réelles :	*58 920,00 €*
Dépenses de fonctionnement :	virement à la section investissement :	*41 780,00 €*
Dépenses de fonctionnement :	Total dépenses de fonctionnement :	100 700,00 €
Recettes de fonctionnement :	Total recettes de fonctionnement :	*68 508,45 €*

Section Investissement

- Poursuite des travaux engagés en 2007 pour l'aménagement du cimetière et la construction du hangar communal.
- Achat d'une tondeuse.
- Vote à main levée pour l'installation d'un matériel de sonorisation dans l'église : 11 voix pour.
- Vote à main levée concernant l'installation d'un appareil transmettant des messages historiques de l'église : 8 voix pour 3 voix contre

Il a été décidé que les taux d'imposition des taxes locales ne seraient pas modifiés en 2008.
Vote du Budget primitif : 11 voix pour

DELIBERATIONS PRISES AU COURS DE CETTE REUNION :

- Nomination des titulaires et suppléants concernant la commission des appels d'offres.
- Autoriser Monsieur le Maire à signer les dépenses de marchés publiques ne dépassant pas 206 000€.
- Autorisation des dépenses pour fêtes et cérémonies.
- Nomination du représentant à la Défense.
- Indemnités de conseils et de gestion du Receveur.
- Présentation d'une liste nominative pour la commission des impôts.
- Aliénation des chemins ruraux après le délai d'expiration des deux mois d'enquête publique.
- Autorisation d'exploitation de carrières de grès ferrugineux.

QUESTIONS DIVERSES :

- « Le repas des Aînés » a été fixé au **1er JUIN 2008** (midi) à la Ferme Auberge Le Jaubertin, HAUTEFAYE.
- Le repas offert par les Conseillers Municipaux aura lieu à la Salle de MAINZAC **le 28 JUIN 2008** (midi). Une photo des habitants de la Commune sera prise le même jour.

Clôture de la séance à 20h30

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 07 MAI 2008 A 18H30

PRESENTS : *DOMINICI Patrice, SIRI J.François, MAVAIRAUD Pierre, ROCHE Vincent, VERLHAC Brigitte, CHEVALERIAS M.Pierre, PALMER Patricia, CAIRO Ludovic, MERCIER Michèle, DELAGE Régine.*

Absent excusé : GAILLARD Grégory **Secrétaire de séance :** MERCIER Michèle
En exercice : 11 Présents : 10 Absent excusé : 01

Présentation de l'organisme du Service Public d'Assainissement non Collectif (SPANC)
Selon le Code Général des Collectivités Territoriales (art L224-8et9), les Communautés de Communes ou les Communes qui ne réalisent pas de dispositif collectif d'assainissement (tout à l'égout), doivent mettre en place ce service.
LE CONTROLE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT EST OBLIGATOIRE POUR TOUTES LES HABITATIONS DE LA COMMUNE.

Pour la Communauté de Communes **Seuil Charente Périgord**, un Technicien de la SAUR assurera ce contrôle aussi bien pour les maisons anciennes que pour les constructions récentes à partir du 1er Septembre 2008 sur le secteur de Mainzac.

Une réunion publique pour explications détaillées sera programmée prochainement.

Présentation de la Communauté de Communes Seuil Charente Périgord
Monsieur le Maire a présenté la Communauté de Communes Seuil Charente Périgord qui englobe 15 Communes (soit 3,71% des Communes du Département Charente), pour les Cantons de Montbron et de La Rochefoucauld : Au 1er janvier 2008, la CDC Seuil Charente Périgord était composait des communes suivantes :

Vouthon, Vilhonneur, St Sornin, Orgedeuil, Souffrignac, St Germain de Montbron, Rouzède, Montbron, Marthon, Mainzac, Grassac, Feuillade, Eymouthiers, Ecuras, Charras.

En 1999 la population comptait 7019 habitants pour une superficie de 246 km2.
Monsieur BORIE, Maire de Marthon, en est le Président.

DELIBERATIONS PRISES AU COURS DE CETTE REUNION

- Le montant du loyer du logement communal sera augmenté suivant l'indice de référence de l'INSEE. Il a été demandé aux locataires de faire connaître si des travaux importants doivent être réalisés.
- Monsieur Christian LINLAUD, Employé communal, ne pouvant continuer d'exercer ses fonctions, il sera remplacé par Monsieur Jean-Luc RUDEAU.
  - Autorisation de Monsieur Le Maire à signer le contrat Emploi Avenir avec l'Agence de L'Emploi, avec une période d'essai de un mois.
- Le repas des aînés le 1er Juin 2008 (midi) à la Ferme Auberge « Le Jaubertin » Commune de Hautefaye (24), **sera gratuit à partir de 60 ans pour les habitants de la Commune de Mainzac.** Le prix du repas sera de 24 € vins compris, pour tous les autres.

QUESTIONS DIVERSES :

- La traditionnel course d'Endurance Equestre Seuil Charente Périgord de M. et Mme Blot aura lieu cette année les samedi 21 juin et dimanche 22 juin 2008.Un apéritif sera offert par la Commune.

- Le souhait d'un nouveau départ pour le Comité des Fêtes a été évoqué. Les personnes désireuses de collaborer sont invitées à participer à une réunion à la Mairie le 1er Juin à 11 heures.

Clôture de la séance à 20h45

Ci-dessous sont présentée 3 tableaux décrivant d'une manière détaillée le calcul des produits (recettes) que la commune de Mainzac récupérer sur les 4 taxes communaux.

- La base d'imposition déterminée par l'état défini les bases attribuées aux habitations, biens foncier et taxe professionnel suivant des critères défini par les services des impôts et examiner par la commission des impôts de la commune.
- Le taux d'imposition correspond aux taux que la commune vote tous les ans sur chaque taxe.
- Le produit fiscal correspond aux produits (bases d'impositions x taux d'impositions), son total correspond à la somme réelle que la commune touche par année en recette de fonctionnement.

BASES D'IMPOSITIONS					
	Bases d'impositions 2004	**Bases d'impositions 2005**	**Bases d'impositions 2006**	**Bases d'impositions 2007**	**Bases d'impositions 2008** *« prévision »*
Taxe d'Habitation	60 335	67 917	74 513	74 872	**88300**
Taxe Foncière *(Bâti)*	44 434	46 259	50 099	50 343	**56900**
Taxe Foncière *(Non Bâti)*	14 940	15 226	12 563	12 740	**12900**
Taxe Professionnelle	3 159	10 335	1 672	6 538	**10700**

TAUX D'IMPOSITIONS						
	Taux d'imposition de 2003	**Taux d'imposition de 2004**	**Taux d'imposition de 2005**	**Taux d'imposition de 2006**	**Taux d'imposition de 2007**	**Taux d'imposition de 2008**
Taxe d'Habitation	2,23	2,23	2,23	2,30	2,30	**2,30**
Taxe Foncière *(Bâti)*	6,67	6,67	6,67	6,87	6,87	**6,87**
Taxe Foncière *(Non Bâti)*	22,21	22,21	22,21	22,80	22,80	**22,80**
Taxe Professionnelle	10	10	10	10	10	**10**

PRODUITS RESULTANTS DES TAUX VOTES *(Arrondi inférieur)*						
	Produit fiscal 2003	**Produit fiscal 2004**	**Produit fiscal 2005**	**Produit fiscal 2006**	**Produit fiscal 2007**	**Produit fiscal 2008** *« Prévision »*
Taxe d'Habitation	1 197 €	1 345 €	1 514 €	1 714 €	1 722 €	2 031
Taxe Foncière ***(Bâti)***	2 927 €	2 963 €	3 085 €	3 442 €	3 458 €	3 909
Taxe Foncière ***(Non Bâti)***	3 267 €	3 318 €	3 381 €	2 864 €	2 904 €	2 941
Taxe Professionnel	166 €	315 €	1 033 €	167 €	654 €	1 070
Total =	**7 557 €**	**7 941 €**	**9 013 €**	**8 187 €**	**8 738 €**	**9 951**

Mariage Amandine Delage et Guillaume Faucher: 19 juillet 2008

Mariage Christelle Fillon et Grégory Gaillard: 16 août 2008

Une maison pour vivre mieux !

Nous consommons en moyenne chaque jour 200 litres d'eau potable. Nous l'utilisons pour la boisson et la cuisine, bien sûr, mais aussi pour la toilette et les toilettes, la lessive et la vaisselle, l'arrosage du jardin, le lavage de la voiture.
Parmi ces usages, tous, loin de là, ne nécessitent pas de l'eau potable. Et il y a les fuites, les gaspillages…
Des robinets en bon état, des appareils économes, quelques aménagements de nos habitudes permettent de substantielles économies.

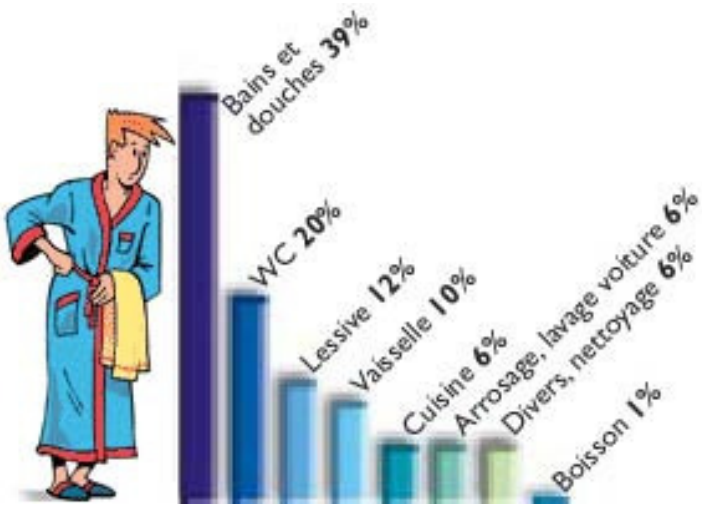

Consommation d'eau des ménages : part de chaque usage
Source : La maison des négawatts, T.Salomon et S.Bedel, éd.Terre Vivante.

Fuites perfides

Les réseaux de distribution d'eau potable, si bien entretenus et surveillés soient-ils, sont sujets à des fuites. En France, on les estime à environ 10 %* des quantités d'eau distribuées.
À la maison aussi, les petites fuites ne sont pas à traiter à la légère : un robinet qui goutte gaspille 5 à 20 m3 par an. Une fuite de chasse d'eau, c'est 30 à 250 m3 par an d'eau potable qui partent directement à l'égout. Cela vaut la peine de se faire un peu plombier et d'apprendre à changer un joint !

** Source : www.waternunc.com (citant un communiqué de presse du 19/03/1998)*

Les économies d'eau : les petites gouttes font les grandes rivières

En traquant les gaspillages, les fuites, les usages peu judicieux de l'eau potable, on fait des économies d'eau importantes. Une famille de 4 personnes peu soucieuse de sa consommation d'eau et mal équipée (pas de lave-linge ou lave-vaisselle économes, robinets qui fuient…) consomme deux fois plus d'eau par an qu'une famille économe.

Reflexes malins

Robinets : savoir les fermer, les ouvrir à bon escient

12 litres par minute : c'est le débit courant d'un robinet. Si on laisse couler l'eau en se lavant les dents, on gaspille environ 10 000 litres d'eau par an.

Surveiller les fuites
C'est facile en notant, la nuit à quelques heures d'intervalle, les volumes d'eau précis sur l'index du compteur. **Cela permet de repérer rapidement une fuite, d'intervenir vite et de limiter le gaspillage.**

Au jardin aussi
Arroser au pied des plantes le soir, biner régulièrement et pailler le sol, choisir des plantes résistantes à la sécheresse : autant de moyens pour économiser l'eau au jardin.

Préserver l'eau en polluant moins
Certains produits provoquent des **pollutions dangereuses** difficiles et coûteuses à éliminer : ne pas jeter les produits de bricolage dans l'évier, ou des piles dans la rue (elles se retrouvent dans les égouts !) limite cette grave nuisance.

Dépenses astucieuses

Limiter les débits
À adapter sur les robinets ou le flexible de douche, certains dispositifs permettent de **limiter la consommation tout en conservant une même efficacité d'utilisation :** réducteurs de débit, aérateurs, « stop-douche », douchettes à turbulence...
Ainsi, certains aérateurs (classe Z ou Z+) permettent de **diviser par 2 le débit d'un robinet standard**, avec le même confort.

Économiser l'eau dans les toilettes
Une chasse d'eau à double débit consomme au choix 3 ou 6 l d'eau (chasse d'eau classique : 9 l). Elle permet une **économie annuelle de 30 à 40 m3** pour une famille de 4 personnes.

Choisir des appareils ménagers sobres
Un lave-linge performant consomme environ **40 litres d'eau** pour une lessive sans prélavage (2 fois moins qu'il y a 10 ans), un lave-vaisselle sobre seulement **15 litres**.
Laissez-vous guider, lors d'un achat, par l'**étiquette énergie**, qui indique la consommation d'eau des appareils, ou l'**écolabel européen**, attribué à des appareils sobres.

Et l'eau chaude ?
Économiser l'eau chaude, c'est économiser à la fois l'eau et l'énergie nécessaire à son chauffage. Un robinet mitigeur **économise 10 % d'eau** par rapport à un robinet mélangeur classique. Un robinet thermostatique, plus coûteux, est encore plus efficace : **jusqu'à 30 % d'économie**, et un confort d'utilisation supérieur.

L'eau de pluie, une ressource qui tombe du ciel

200 litres d'eau, c'est ce qu'il faut pour laver la voiture. Pour arroser le jardin, comptez 15 à 20 litres par mètre carré. Quel dommage d'utiliser l'eau potable pour ces usages, alors qu'il existe une ressource gratuite, abondante et facilement récupérable : la pluie !

Une surface de toit de 100 m2 en reçoit par an 65 m3 à Paris, 75 à Brest et 80 à Nice. En récupérant et en stockant une partie de cette eau pour la réutiliser au bon moment, on fait de sérieuses économies.

Calendrier Vacances scolaires 2008 – 2009

ZONE B

Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg

Rentrée scolaire des enseignants	Rentrée scolaire des élèves	Toussaint	Noël	Hiver	Printemps	Début des vacances d'été
le lundi **[01-09-08]**	le mardi **[02-09-08]**	du samedi **[25-10-08]** au jeudi **[06-11-08]**	du samedi **[20-12-08]** au lundi **[05-01-08]**	du samedi **[21-02-09]** au lundi **[09-03-09]**	du samedi **[18-04-09]** au lundi **[04-05-09]**	le jeudi **[02-07-09]**

A.D.M.R.
Aide à Domicile en Milieu Rural

L'A.D.M.R. est une association de bénévole qui existe depuis 1945. En Charente, on compte plus de trente associations locales gérées par la Fédération Départemental de Saint Yriex.

Ses buts sont de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, d'aider les familles en difficultés et de soutenir les personnes handicapées.

L'A.D.M.R. à évolué depuis plusieurs années en milieu rural pour soulager les personnes âgées qui désirent rester chez elles le plus longtemps possible.
Divers services leurs sont proposés :

- La toilette,
- La préparation des repas,
- Le ménage,
- Les courses,
- La garde de jour et de nuit,
- Le jardinage et le petit bricolage.

L'association intervient auprès de tous les particuliers qui souhaitent un service à domicile.

L'adresse locale : **Association A.D.M.R.**
33, avenue du Général de Gaule
16220 Montbron
Tél : 05 45 70 76 05

Passage du ramasseur de Métaux le :

Vendredi 03 octobre 2008

Un courrier vous sera transmis en temps utile

Location de la salle des fêtes communale

La mairie vous met à dispositions la salle des fêtes avec tous le matériel nécessaire à vos banquets et réceptions :

- Gratuit pour les moins de 18 ans et les associations.

Du 1er mai au 30 septembre

- 45 € pour les personnes résidentes de la commune.
- 85 € pour les personnes extérieures à la commune.

Du 1er octobre au 30 avril

- 55 € pour les personnes résidentes de la commune.
- 95 € pour les personnes extérieures à la commune.

Réservation à la mairie

Seringues usagée : Attention

Si vous êtes utilisateurs de seringues, d'instruments coupants en tant que professionnels de santé ou en automédication ou bien encore dans le cadre de soins animaliers, nous vous rappelons que ces éléments font l'objet de filières d'élimination spécifiques et qu'il ne peuvent en aucun cas être mis dans les sacs de collecte sélective ni même dans les sacs d'ordures ménagères.
Le Syndicat de valorisation des Déchets Ménagers de la Charente propose aux particuliers, en partenariat avec les pharmaciens volontaires du département, une collecte de ces déchets. Des conteneurs spécialement adaptés sont mis gratuitement à votre disposition dans les officines partenaires.
Ces boîtes hermétiques permettent de jeter ces instruments usagés en toute sécurité. Après utilisation, les conteneurs doivent être ramenés à la pharmacie. Une entreprise en assure alors l'élimination.
Demandez à votre pharmacien ou contacter les services du syndicat au 0800 500 429 pour obtenir l'adresse de la pharmacie partenaire la plus proche de chez vous.

Merci de penser aux agents qui collectent vos sacs jaunes et vos sacs de collectives sélective à la main.

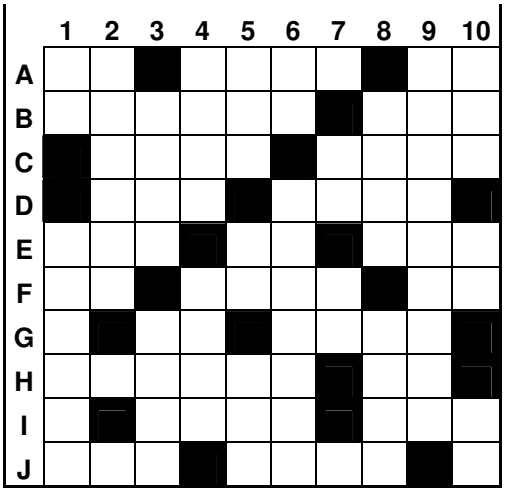

Horizontalement

A - Coutumes- A la perche- 3,14
B - Margot en était- Petite chambre
C - Avec les yeux- Quantité
D - Elle criaille- De Juin
E -I ou Y- Ut- Loyauté
F - Métal précieux- Dans la main- A bouteilles
G - Jeu chinois- D'ivoire ou de contrôle
H - Dansante- Ile charentaise
I - Comme un âne- Le soleil s'y lève
J - De raire- Divinité de l'amour

Verticalement

1 - Ultra violet- Temps libre
2 - … faire ou vivre
3 - Peuvent être fondamentales- … rural
4 - Fil fin et brillant- Orifice
5 - Auxiliaire- Premier degré sur la gamme - Indien ou de la St Martin
6 - Coutumes- légère humidité
7 - Note de musique- St Normand
8 - Celle de l'or ou de connaître- Ou Aurochs
9 - Filtrent la crème du lait
10 - Baie- Château fort près de Marseille- Deuxième personne

En lisant ces mots de droite à gauche, j'obtiens un nouveau mot :

SON = … … …
TOT = … … …
LAS = … … …

ETAT = … … … …
NIER = … … …
LIN = … … …
TU = … … …
AVE = … … …

« Un arbre »

SODUKU

		9	4			7		
			2	9	8	3		
8	5							4
	3			1			5	6
	6	5	8		2	9	1	
7	9			4			3	
9				5			2	8
		4	1	2	3			
		2			7	6		

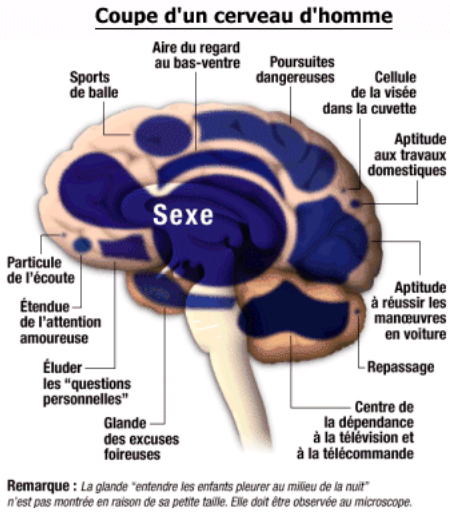

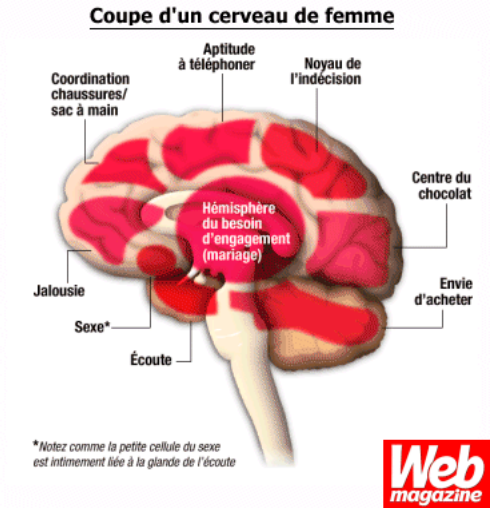

Conseil municipal de Mainzac mai 2008

Les conseillers de gauche à droite, de haut en bas…

Roche Vincent, Delage Régine, Mercier Michèle, Mavairaud Pierre (2ème adjoint)
Palmer Patricia, Chevalerias Marie Pierre, Cairo Ludovic, Verlhac Brigitte,
Gaillard Grégory, Siri Jean François (1er adjoint), Dominici Patrice (Maire)

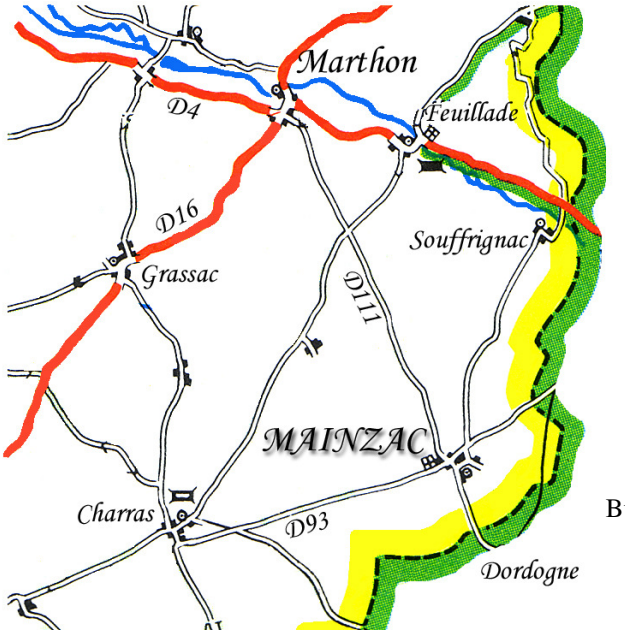

Mairie de Mainzac

Le bourg 16380 Mainzac
Tél/fax : 05.45.23.00.03
www.mainzac16.com
mairie@mainzac16.com

Ouverture de la mairie :

Lundi:	14h00	à	17h00
Mardi :	8h00	à	12h00
Jeudi :	14h30	à	18h30
Samedi :	*Sur rendez vous*		

Imprimé par nos soins
Bulletin municipal tiré à 90 exemplaires. Coût par exemplaire = 0,35€
Responsable de la publication : le maire, Patrice Dominici